

ÉNERGIES RENOUVELABLES – RESSOURCE EN EAU – REINDUSTRIALISATION

CNR présente sa feuille de route 2026 et réaffirme ses ambitions à horizon 2041

Dans un contexte énergétique, économique et politique instable, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a présenté ce matin ses priorités d'actions pour 2026 ainsi que ses ambitions stratégiques à horizon 2041. Examen de la proposition de loi sur l'hydroélectricité à l'Assemblée nationale, attente de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), mobilisation en faveur de la dynamisation de l'axe fluvial Méditerranée-Rhône-Saône, pressions croissantes sur la ressource en eau... Face à cette actualité, CNR fait le choix de l'action, du temps long et des investissements durables, avec des projets qui entrent en phase de concrétisation opérationnelle dès 2026.

« *Notre rôle d'aménageur du Rhône et de producteur d'énergies renouvelables nous engage à allier vision long terme à horizon 2041 et efficacité opérationnelle immédiate. L'année 2026 marque pour CNR le début d'une nouvelle phase de concrétisation pour des projets majeurs, au service de la souveraineté énergétique, de la transition écologique et de la réindustrialisation des territoires.* »

Laurence Borie-Bancel, Présidente du Directoire de CNR

Énergies renouvelables : des investissements d'envergure pour contribuer à la souveraineté énergétique

En 2025, CNR a produit près de 15 TWh d'électricité renouvelable, dont 13,2 TWh d'hydroélectricité et 1,75 TWh en éolien et en solaire, soit l'équivalent de 6,4 millions de personnes alimentées en électricité décarbonée. Dans une année marquée par la baisse des prix de vente de l'électricité sur les marchés, le mécanisme de redevance hydraulique de CNR¹, unique en son genre, a contribué à hauteur de 630 millions d'euros au budget de l'Etat, à un moment sensible pour les finances publiques.

Malgré l'instabilité institutionnelle et l'absence de feuille de route énergétique (PPE3), plusieurs projets d'énergies renouvelables portés par CNR et ses filiales Vensolair et Solarhona se sont concrétisés en 2025. Parmi eux, la mise en service de la centrale hydroélectrique sur le torrent de la Sarenne en Isère (11 MW) et le pilotage d'une cinquantaine de chantiers de construction éoliens et photovoltaïques, représentant plus de 150 MW de puissance installée sur le territoire national.

¹ Mécanisme de redevance instauré par la loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022.

A horizon 2041, dans le cadre de sa feuille de route de concessionnaire du Rhône, CNR engage un plan d'investissements énergétiques estimé à 550 millions d'euros, visant à renforcer durablement la contribution du Rhône à la souveraineté énergétique.

Ce plan prévoit des travaux et projets permettant d'accroître la production et la flexibilité de la chaîne hydroélectrique du Rhône. Certains entrent en phase opérationnelle dès 2026, en particulier le projet d'augmentation du productible de l'aménagement hydroélectrique de Montélimar (Drôme) et le chantier de construction d'une petite centrale hydroélectrique à Caderousse (Vaucluse).

L'année 2026 marque aussi le lancement d'études de faisabilité de 18 mois pour obtenir des gains de puissance et de flexibilité au barrage de Génissiat, étudier le développement de mini-STEPs (stations de transfert d'énergie par pompage) le long du Rhône et l'installation de batteries hybrides de stockage sur certains ouvrages hydroélectriques existants.

Parallèlement, **les filiales Vensolair et Solarhona poursuivront le déploiement de l'éolien et du photovoltaïque, avec l'objectif de doubler leurs capacités installées actuelles et atteindre 2 000 MW à horizon 2030.**

Ressource en eau : répondre aux besoins des territoires

Avec le changement climatique, le partage de l'eau s'affirme comme un défi majeur pour tous : agriculteurs, industriels, collectivités locales et citoyens. En août 2025, plus de 70 % du territoire français était concerné par un arrêté sécheresse. La vallée du Rhône n'est pas épargnée, et la gestion de la ressource devient stratégique pour le maintien de l'agriculture et des autres usages dans les territoires.

En s'appuyant sur sa connaissance historique du fleuve et une expertise reconnue dans la gestion de ses différents usages, CNR entend devenir un acteur référent de la ressource en eau. Cette ambition s'est concrétisée en 2025, avec l'intégration du Comité national de l'eau, instance nationale consultée sur les grandes orientations de la politique de l'eau.

En 2026, cette ambition se matérialise avec le lancement d'une étude de préfiguration d'un centre de supervision de la ressource en eau du Rhône. Son objectif : proposer une vision en quasi-temps réel sur l'eau disponible et les prélèvements dans le Rhône et sa nappe alluviale. Il constituerait ainsi un outil d'aide à la décision pour les pouvoirs publics et les parties prenantes de la vallée sur la gestion de la ressource.

Combiner réindustrialisation et report modal : le Rhône comme corridor bas carbone

En cohérence avec la volonté politique de faire de l'axe « Méditerranée-Rhône-Saône » un catalyseur de la réindustrialisation et du report modal, CNR joue un rôle de premier plan aux côtés du Port de Marseille-Fos pour dynamiser la chaîne portuaire et logistique reliant Lyon à la Méditerranée. Parallèlement à la mission confiée à Augustin de Romanet pour préfigurer une nouvelle gouvernance de l'axe, CNR et ses partenaires ont continué d'insuffler en 2025 une nouvelle dynamique dans les 4 ports publics du fleuve : Lyon, Vienne Sud, Bourg-lès-Valence et Arles.

En attribuant les sous-concessions de ces ports fluviaux à de nouveaux consortiums, (CMA CGM, Rhenus Logistics, NGE, Banque des Territoires, CCI locales) et en contribuant au financement de l'investissement public-privé de 85 millions d'euros pour moderniser leurs infrastructures, CNR entend doubler le fret fluvial et ferroviaire sur le Rhône à horizon 2035 et favoriser les implantations d'entreprises.

En 2025, le transport fluvial de marchandises sur le Rhône a enregistré une progression pour la 3^e année consécutive, avec une croissance de +8,7 % de tonnes de marchandises transportées (3,65 millions de tonnes) et de +7% de conteneurs (65 000 conteneurs).

L'année 2026 sera quant à elle marquée par le démarrage d'un chantier fluvial hors normes : le doublement des portes aval des écluses à grand gabarit de Châteauneuf-du-Rhône (Drôme) et de Bollène (Vaucluse), mises en service dans les années 50. Echelonnés sur 6 ans, les travaux de modernisation de ces ouvrages permettront de fiabiliser le transport fluvial, pour un investissement de CNR estimé à 90 millions d'euros.

-

Contacts presse | cnr-presse@ekno.fr

Murielle Mazau - 06 46 90 32 80 | Coradine Sersiron - 06 23 84 70 44

À propos de CNR (Compagnie Nationale du Rhône) - www.cnr.tm.fr

Aménageur du fleuve Rhône, référent de la ressource en eau et producteur d'électricité issue de l'eau, du vent et du soleil, CNR s'engage pour la transition écologique des territoires en s'appuyant sur une expertise industrielle renouvelée depuis plus de 90 ans.